

BETH
HAMIDRACH
ALLIANCE

JULES BRAUNSCHVIG

AIU ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE

כל ישראל חברים

[à torah et à travers, Ouvertures bibliques pour décideurs]

6 BIS, RUE MICHEL-ANGE
75016 PARIS

Métro : Michel-Ange-Auteuil
www.aiu.org

Contact :
Martine Azen, secrétariat
martineazen.aiu@gmail.com
Tél. : 01 55 74 79 16



INFORMATIONS PRATIQUES POUR LE CYCLE 2016-2017

Le nombre des participants est de 20 à 30, effectif optimal pour un travail de groupe. Compte tenu du calendrier (10 séances), toutes les questions soulevées par les participants ne pourront pas être traitées, chaque séance étant consacrée à une seule problématique. Les séances de travail auront lieu au Centre Alliance Edmond J. Safra, 6 bis, rue Michel-Ange à Paris (75016).

Les enseignants sollicités sont des professeurs, des rabbins, des érudits...

Les droits d'inscription pour le cycle d'études 2016-2017 sont de 200 € auxquels il convient d'ajouter une somme de 600 € sous forme de don à l'AIU (ouvrant vocation à un reçu Cerfa). Outre la participation aux séances, le paiement couvre les frais de documentation, les collations,...

Les candidats seront priés de fournir avant le **10 novembre 2016** par e-mail à Martine Azen (martineazen.aiu@gmail.com) :

- Nom, prénom, adresse, profession ;
- Un descriptif de la problématique que le candidat propose au groupe de travail ;
- Un chèque de 200 €, correspondant aux droits d'inscription, le solde devant être versé avant le **10 décembre 2016**.

Le calendrier détaillant les dates des sessions (une séance toutes les trois semaines, entre novembre 2016 et juin 2017) sera disponible **en novembre 2016**. Il y figurera les thèmes des premières séances, ainsi que le nom de l'intervenant.

Un programme « A Torah et à travers, ouvertures bibliques pour décideurs » a vu le jour en 2015 au sein du Beth Hamidrach Alliance Jules Braunschvig à l'initiative de Fabienne Coscas-Sabban : il visait à faire entrer en résonance les questions éthiques du monde des affaires avec les textes de la tradition. Devant son succès, nous élargissons cette année la réflexion vers les professionnels de santé et vers les professionnels du droit. Certaines problématiques transversales seront abordées à l'occasion de deux grandes séances communes (telles que la question du secret ou d'une parole « bonne à dire »).

[à torah et à travers, Ouvertures bibliques pour décideurs]

Ce programme s'adresse à des décideurs, femmes et hommes exerçant des responsabilités : entrepreneurs, créateurs d'entreprise, cadres dirigeants, chefs de service dans les administrations et les établissements publics.

[à torah et à travers, ouvertures bibliques pour décideurs]

BETH HAMIDRACH
ALLIANCE
JULES BRAUNSVIG

Le Beth Hamidrach de l'Alliance israélite universelle est ouvert à la recherche et à l'interprétation des champs d'activité qui ont contribué à la constitution de l'identité d'Israël et à ses mutations successives au cours de son histoire dans le monde occidental et dans le monde afro-asiatique. Il porte bien son nom de « maison d'interprétation ».

Armand Abécassis, directeur du Beth Hamidrach

Depuis les années 1970, un nouveau système économique s'est imposé, au point de devenir le modèle de référence, non seulement dans les entreprises privées, mais également dans les organisations à but non lucratif et les services publics, incités à prendre exemple sur le management du secteur concurrentiel.

Cette « révolution invisible » restaure le dogme libéral et affirme le caractère universel des lois du marché. La logique financière s'impose dans l'appréciation des performances, essentiellement mesurées par la rentabilité des capitaux investis. Les objectifs et sous-objectifs de chaque collaborateur situé sur l'échelle des responsabilités deviennent la norme à respecter. La taille des entreprises et la mondialisation contribuent à la modification des relations sociales : un tableau d'indicateurs chiffrés se substitue au dialogue.

La course au rendement implique une recherche permanente du « toujours plus » : plus de chiffre d'affaires, plus de parts de marché, plus de bénéfice... Mais travailler plus pour gagner plus ne rend pas forcément heureux. Il a été démontré qu'au-delà d'un certain seuil, il n'y a plus de corrélation entre avantages matériels et bonheur. De façon générale, des objectifs tels que la conquête du leadership mondial ou la réduction des coûts ne peuvent susciter un enthousiasme constant sur une longue période.

Au fil du temps, les conséquences néfastes de ce modèle ont suscité insatisfactions et critiques. Sur un plan collectif, on peut citer notamment l'augmentation du chômage, la croissance des inégalités, les nuisances infligées aux ressources naturelles... Sur un plan individuel, pour la femme ou l'homme qui est en position de prendre des décisions dans son entreprise, son administration, cette lecture du monde qui fait prédominer l'économie sur d'autres données, spirituelles, éthiques, psychologiques..., outre son caractère artificiel, est à l'origine d'une perte de repère et de sens.

Rétablir une convergence des relations sociales devient une nécessité. Les décideurs confrontés à ce problème cherchent un sens à leur action, des valeurs morales et des repères pour les guider.

Nous souhaitons que leur questionnement puisse entrer en résonance avec les textes de la Torah et montrer ainsi les enjeux, universels et authentiques, engagés dans le monde économique.

Pourquoi la Torah ? Parce que ce livre, assorti des innombrables commentaires qui l'enrichissent depuis deux millénaires contient, au-delà de l'histoire du peuple hébreu, un code de lois bâti sur les valeurs de justice et d'éthique. Ce sont ces valeurs qui ont permis au peuple juif de se perpétuer à travers les siècles malgré les vicissitudes qu'il a connues.

Les défauts du néo-libéralisme ainsi que les rapports entre économie et judaïsme ont fait l'objet de nombreux ouvrages, articles et conférences. Un nouveau réquisitoire manquerait d'attrait.

C'est pourquoi, à l'initiative de Fabienne Sabban, le Beth Hamidrach Alliance Jules Braunschvig, propose un cycle d'études intitulé :

A torah et à travers, Ouvertures bibliques pour décideurs.

Ce programme, dont le professeur Armand Abécassis, directeur des Études juives de l'Alliance israélite universelle, est le référent, vise le rapprochement entre les textes bibliques et des situations d'ordre éthique que les participants peuvent rencontrer au cours de leur vie professionnelle.

A titre d'exemples :

- Face à des dirigeants qui n'arrivent pas à décrocher, qui travaillent tout le temps, une réflexion pourrait être menée sur la durée et la répartition du temps de travail ;
- Face à une décision de promotion d'un collaborateur, une interrogation sur les notions d'ancienneté ou de premier arrivé, sur les qualités d'écoute et de respect d'autrui, serait formulée ;
- Face au choix d'un fournisseur ou d'un partenaire, il serait pertinent d'élaborer un cadre permettant de fixer des règles de comportement dans la relation avec un tiers (fournisseur, client, réseau commercial, directeur, collaborateur subordonné,...)

L'originalité de l'enseignement tient au caractère personnalisé, interactif et approfondi de la démarche.

Personnalisé : Les candidats doivent être en situation de décideurs, c'est-à-dire disposer de l'autorité nécessaire pour opérer des choix dans l'organisation au sein de laquelle ils exercent. Ils doivent avoir une connaissance minimale du judaïsme afin de tirer profit de la formation dispensée. Lors de l'entretien préalable à leur admission, seront évoquées leur motivation, leur disponibilité, leur assiduité, leur capacité d'exposer une situation qui leur pose problème et qui servira peut-être de support à l'une des séances.

Interactif : Le corps enseignant examine les dossiers des candidats à l'automne 2016. Il prend ainsi connaissance du questionnement que chaque participant souhaite évoquer et peut dès lors élaborer le programme et le calendrier du cycle d'études. Il choisit les textes qui seront analysés à chaque séance en fonction du lien avec le sujet retenu. Il s'accorde sur le nom de l'enseignant qui animera chaque session, faisant circuler la parole pour rendre le temps de la rencontre riche et pertinent.

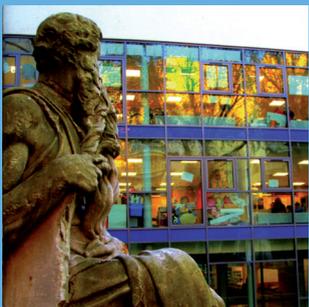
Approfondi : Il est prévu de programmer entre novembre 2016 et juin 2017, 8 séances de trois heures en soirée et deux séances communes aux trois cycles. La situation concrète posant problème, objet de la session, est exposée par l'auteur de la question, en préambule à l'étude de textes de la Torah ou du Talmud. Suit une discussion de groupe qui aboutit à un autre éclairage, à une autre manière d'appréhender la situation. Le but recherché est de permettre aux participants d'aborder avec un regard nouveau la question de départ, de faire sens, en respectant à la fois les ambitions de l'organisation et l'épanouissement des individus.

[à torah et à travers,
ouvertures bibliques pour décideurs]

Un projet initié et dirigé par Fabienne Coscas-Sabban, membre du Haut Conseil de l'Alliance israélite universelle. Armand Abécassis, directeur des Études juives de l'Alliance israélite universelle, en est le référent académique. Raymond Danziger, président de la Fondation Martin Buber, est conseiller.

Intervenants pressentis :

Armand Abécassis
Michaël Azoulay
Yann Boissière
Daniel Epstein
Philippe Haddad
Delphine Horvilleur
Olivier Kauffmann
Jacky Milewski
Claude Riveline
José-Alain Sahel
Claude Sultan
Aby Weingort
Mickaël Wygoda
Shmuel Wygoda



BETH
HAMIDRACH
ALLIANCE

JULES BRAUNSCHVIG

א.י.ו. ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE

כל ישראל חברים

[à torah et à travers,

*Ouvertures bibliques
pour professionnels du droit]*

6 BIS, RUE MICHEL-ANGE
75016 PARIS

Métro : Michel-Ange-Auteuil
www.aiu.org/centre-alliance-safra

Contact :
Martine Azen, secrétariat
martineazen.aiu@gmail.com
Tél. : 01 55 74 79 16



INFORMATIONS PRATIQUES POUR LE CYCLE 2016-2017

Le nombre des participants est de 20 à 30, effectif optimal pour un travail de groupe. Compte tenu du calendrier (10 séances), toutes les questions soulevées par les participants ne pourront pas être traitées, chaque séance étant consacrée à une seule problématique. Les séances de travail auront lieu au Centre Alliance Edmond J. Safra, 6 bis, rue Michel-Ange à Paris (75016).

Les enseignants sollicités sont des professeurs, des rabbins, des érudits...

Les droits d'inscription pour le cycle d'études 2016-2017 sont de 200 € auxquels il convient d'ajouter une somme de 600 € sous forme de don à l'AIU (ouvrant vocation à un reçu Cerfa). Outre la participation aux séances, le paiement couvre les frais de documentation, les collations,...

Les candidats seront priés de fournir avant le **10 novembre 2016** par e-mail à Martine Azen (martineazen.aiu@gmail.com) :

- Nom, prénom, adresse, profession ;
- Un descriptif de la problématique que le candidat propose au groupe de travail ;
- Un chèque de 200 €, correspondant aux droits d'inscription, le solde devant être versé avant le **10 décembre 2016**.

Le calendrier détaillant les dates des sessions (une séance toutes les trois semaines, entre novembre 2016 et juin 2017) sera disponible **en novembre 2016**. Il y figurera les thèmes des premières séances, ainsi que le nom de l'intervenant.

Un programme « A Torah et à travers, ouvertures bibliques pour décideurs » a vu le jour en 2015 au sein du Beth Hamidrach Alliance Jules Braunschvig à l'initiative de Fabienne Coscas-Sabban : il visait à faire entrer en résonance les questions éthiques du monde des affaires avec les textes de la tradition. Devant son succès, nous élargissons, cette année, la réflexion vers les professionnels de santé et vers les professionnels du droit. Certaines problématiques transversales seront abordées à l'occasion de deux grandes séances communes (telles que la question du secret ou d'une parole « bonne à dire »).

[à torah et à travers,

Ouvertures bibliques pour professionnels du droit]

Ce programme s'adresse aux professionnels du droit, avocats, magistrats, notaires, huissiers, juristes d'entreprise ou exerçant le droit dans les administrations et établissements publics.

[à torah et à travers, Ouvertures bibliques pour professionnels du droit]

BETH HAMIDRACH
ALLIANCE
JULES BRAUNTSCHVIG

Le Beth Hamidrach de l'Alliance israélite universelle est ouvert à la recherche et à l'interprétation des champs d'activité qui ont contribué à la constitution de l'identité d'Israël et à ses mutations successives au cours de son histoire dans le monde occidental et dans le monde afro-asiatique. Il porte bien son nom de « maison d'interprétation ».

Armand Abécassis, directeur
du Beth Hamidrach

Face à l'évolution permanente des règles de droit, la communauté des juristes est confrontée à de nombreuses incertitudes liées à l'idéal de justice censé servir de fondement à la loi.

Quel professionnel du droit ne s'est pas interrogé sur le but poursuivi ou le caractère juste de telle ou telle règle, qu'elle soit d'origine publique ou privée ?

L'idée est donc venue d'élargir les interrogations des professionnels du droit en quête de sens – avocats, magistrats, notaires, huissiers, juristes d'entreprise - et de confronter ces interrogations à la Torah.

Pourquoi la Torah ?

Parce que ce livre, assorti des innombrables commentaires qui l'enrichissent depuis deux millénaires contient, au-delà de l'histoire du peuple hébreu, un code de lois porteur de valeurs éthiques et humaines. Ce sont ces valeurs qui ont permis au peuple juif d'exister à travers les siècles.

Grâce à l'éclairage de la tradition juive, nous souhaitons donc confronter les points de vue et les expériences des participants pour donner un sens, questionner et enrichir la règle de droit qu'ils appliquent et utilisent chaque jour.

Dans quelle perspective ?

Au travers des questions traitées, il ne s'agit pas seulement « d'expliquer » une législation laïque ou juive mais également d'en comprendre le sens.

Nous nous confronterons à la question « Qu'est-ce que le Droit ? » de manière profonde et pratique pour répondre aux interrogations quotidiennes des praticiens. Cette démarche nous conduit à confronter le sens et la valeur du juste, absents de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, alors que le juste se trouve à la base du droit juif.

Nous voudrions y réfléchir, en tant qu'hommes, en tant que professionnels du droit et en tant que Juifs.

Poser le droit (« ce qui doit être ») contre le fait (« ce qui est ») c'est exiger que l'homme s'arrache à toute nature et à tout système qui le réduirait à ce qu'il est et seulement à ce qu'il est, parce qu'il est œuvre de liberté. C'est pourquoi à partir d'une idée de Fabienne Coscas-Sabban, membre du Haut Conseil de l'Alliance israélite universelle (AIU), l'AIU propose un cycle d'études intitulé :

A torah et à travers, Ouvertures bibliques pour professionnels du droit.

Ce programme que le Professeur Armand Abécassis coordonne avec l'aide de Maître Dan Roskis, vise le rapprochement entre les textes bibliques et talmudiques et des situations d'ordre éthique que les participants peuvent rencontrer au cours de leur vie professionnelle de juriste.

A titre d'exemples :

- La règle de droit-elle être juste ? Quel concept et quelles frontières pour l'abus de droit ? ;
- La loi du Pays est-elle la loi ? Quelle coexistence entre la loi laïque et la loi religieuse ? ;
- « Œil pour œil, dent pour dent » : vengeance ou réparation du préjudice subi ? quel prix pour la douleur ? ;
- « Les affaires sont les affaires » : y-a-t-il une morale des affaires ? ;
- Usure et prêt à intérêt, bénéfice et spéculation : que dit la loi juive ? ;
- Jusqu'à quel point doit-on obéir à la loi ? La désobéissance à la loi est-elle toujours injuste ? ;
- Peut-on défendre l'indéfendable ? Comment garantir les droits fondamentaux de celui qui rejette ceux des autres ? ;
- Juges, parties et témoins : où est le juste procès ? Quelle légitimité et quel rôle pour les juges ? ;
- Peine capitale et atteintes à la personne : Où s'arrête la justice ?

L'originalité de l'enseignement tient au caractère personnalisé, interactif et approfondi de la démarche.

Personnalisé : Les candidats doivent être en situation de décideurs, c'est-à-dire disposer de l'autorité nécessaire pour opérer des choix dans l'organisation au sein de laquelle ils exercent. Ils doivent avoir une connaissance minimale du judaïsme afin de tirer profit de la formation dispensée. Lors de l'entretien préalable à leur admission, seront évoquées leur motivation, leur disponibilité, leur assiduité, leur capacité d'exposer une situation qui leur pose problème et qui servira peut-être de support à l'une des séances.

Interactif : Le corps enseignant examine les dossiers des candidats à l'automne 2016. Il prend ainsi connaissance du questionnement que chaque participant souhaite évoquer et peut dès lors élaborer le programme et le calendrier du cycle d'études. Il choisit les textes qui seront analysés à chaque séance en fonction du lien avec le sujet retenu. Il s'accorde sur le nom de l'enseignant qui animera chaque session, faisant circuler la parole pour rendre le temps de la rencontre riche et pertinent.

Approfondi : Il est prévu de programmer entre novembre 2016 et juin 2017, 8 séances de trois heures en soirée et deux séances communes aux trois cycles. La situation concrète posant problème, objet de la session, est exposée par l'auteur de la question, en préambule à l'étude de textes de la Torah ou du Talmud. Suit une discussion de groupe qui aboutit à un autre éclairage, à une autre manière d'appréhender la situation. Le but recherché est de permettre aux participants d'aborder avec un regard nouveau la question de départ, de faire sens, en respectant à la fois les ambitions de l'organisation et l'épanouissement des individus.

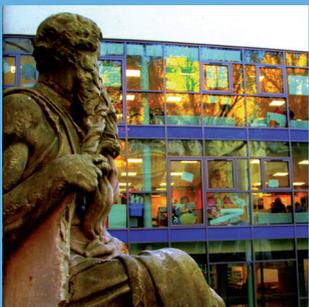


[à torah et à travers, Ouvertures bibliques pour professionnels du droit]

Un projet initié et dirigé par Fabienne Coscas-Sabban, membre du Haut Conseil de l'Alliance israélite universelle. Armand Abécassis, directeur des Études juives de l'Alliance israélite universelle, en est le référent académique. Raymond Danziger, président de la Fondation Martin Buber, est conseiller.

Intervenants presentis :

Armand Abécassis
Michaël Azoulay
Yann Boissière
Daniel Epstein
Philippe Haddad
Delphine Horvilleur
Olivier Kauffmann
Jacky Milewski
Claude Riveline
José-Alain Sahel
Claude Sultan
Aby Weingort
Mickaël Wygoda
Shmuel Wygoda



BETH
HAMIDRACH
ALLIANCE

JULES BRAUNSCHVIG

AIU ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE

כל ישראל חברים

[à torah et à travers,
*Ouvertures bibliques
pour professionnels de santé*]

6 BIS, RUE MICHEL-ANGE
75016 PARIS

Métro : Michel-Ange-Auteuil
www.aiu.org/centre-alliance-safra

Contact :
Martine Azen, secrétariat
martineazen.aiu@gmail.com
Tél. : 01 55 74 79 16



INFORMATIONS PRATIQUES POUR LE CYCLE 2016-2017

Le nombre des participants est de 20 à 30, effectif optimal pour un travail de groupe. Compte tenu du calendrier (10 séances), toutes les questions soulevées par les participants ne pourront pas être traitées, chaque séance étant consacrée à une seule problématique. Les séances de travail auront lieu au Centre Alliance Edmond J. Safra, 6 bis, rue Michel-Ange à Paris (75016).

Les enseignants sollicités sont des professeurs, des rabbins, des érudits...

Les droits d'inscription pour le cycle d'études 2016-2017 sont de 200 € auxquels il convient d'ajouter une somme de 600 € sous forme de don à l'AIU (ouvrant vocation à un reçu Cerfa). Outre la participation aux séances, le paiement couvre les frais de documentation, les collations,...

Les candidats seront priés de fournir avant le **10 novembre 2016** par e-mail à Martine Azen (martineazen.aiu@gmail.com) :

- Nom, prénom, adresse, profession ;
- Un descriptif de la problématique que le candidat propose au groupe de travail ;
- Un chèque de 200 €, correspondant aux droits d'inscription, le solde devant être versé avant le **10 décembre 2016**.

Le calendrier détaillant les dates des sessions (une séance toutes les trois semaines, entre novembre 2016 et juin 2017) sera disponible **en novembre 2016**. Il y figurera les thèmes des premières séances, ainsi que le nom de l'intervenant.

Un programme « A Torah et à travers, ouvertures bibliques pour décideurs » a vu le jour en 2015 au sein du Beth Hamidrach Alliance Jules Braunschvig à l'initiative de Fabienne Coscas-Sabban : il visait à faire entrer en résonance les questions éthiques du monde des affaires avec les textes de la tradition. Devant son succès, nous élargissons, cette année, la réflexion vers les professionnels de santé et vers les professionnels du droit. Certaines problématiques transversales seront abordées à l'occasion de deux grandes séances communes (telles que la question du secret ou d'une parole « bonne à dire »).

[à torah et à travers,
Ouvertures bibliques pour professionnels de santé]

[à torah et à travers, Ouvertures bibliques pour professionnels de santé]

BETH HAMIDRACH
ALLIANCE
JULES BRAUNSVIG

Le Beth Hamidrach de l'Alliance israélite universelle est ouvert à la recherche et à l'interprétation des champs d'activité qui ont contribué à la constitution de l'identité d'Israël et à ses mutations successives au cours de son histoire dans le monde occidental et dans le monde afro-asiatique. Il porte bien son nom de « maison d'interprétation ».

Armand Abécassis, directeur
du Beth Hamidrach

La décision est permanente et omniprésente à l'ère de la médecine contemporaine. Ne rien décider est encore une forme de décision. Ces décisions peuvent concerner un malade individuel, un groupe de malades ou la population dans le cadre des politiques de santé débattues puis mises en œuvre dans différents périmètres. Toute décision soulève potentiellement des problèmes éthiques : devant une alternative, sur quelles considérations explicites ou non repose le meilleur choix ? Le mouvement de démocratie sanitaire, avec pour corollaire la promotion des droits des malades, toujours associé à l'asymétrie relationnelle conférée par la vulnérabilité du patient, et l'absence fréquente de critères objectifs permettant d'établir la supériorité d'une option, rendent les processus décisionnels de plus en plus complexes. Qui décide ? Comment sont éclairés les choix possibles ? Comment, de façon explicite ou intériorisée, agit la contrainte économique et gestionnaire sur les choix ?

La médecine pose aujourd'hui autant de problèmes qu'elle en résout. Les médecins sont fréquemment confrontés à des situations complexes rendant confus les critères moraux de décision. Que ce soit dans les situations de soin, de recherche ou de santé publique, la visée éthique se doit de commencer par l'identification et l'analyse des conflits de valeur en jeu. Cette démarche « diagnostique » est également au cœur même de l'étude de la Torah, tout autant que le rapport constamment interrogé entre situation pratique et loi.

La naissance de la réflexion éthique dans la médecine techno-scientifique est contemporaine de la reconnaissance des crimes perpétrés par des « docteurs » sous le nazisme : comment entendre ce qui se joue entre la visée bonne de soigner, sauver des vies et l'intention de donner la mort aussi cruellement ? Nuremberg va alors poser le consentement dans le soin et la recherche comme pierre angulaire du respect du malade, considéré, selon le principe kantien, comme une personne humaine et jamais comme un moyen. Le code de Nuremberg énonce donc des principes fondamentaux qui doivent être observés pour satisfaire aux impératifs moraux, éthiques et légaux. Mais d'emblée les modalités même de recherche d'un consentement relancent la question éthique en situation de vulnérabilité.

Qu'est ce qui pourrait garantir une visée juste en médecine ? La démarche scientifique à elle seule suffit-elle dans la recherche des meilleurs soins correspondant au projet humaniste de la médecine ? La bioéthique naît au début des années 70 de cette inquiétude devant la soudaine perception de la menace sur l'humanité que peut faire peser la recherche scientifique ; tandis qu'une nouvelle médecine techno-scientifique (réanimation, transplantation, imagerie, procréation, génétique, psychochirurgie...) ouvre le questionnement éthique en faisant appel à la société civile et religieuse à travers le Comité consultatif national d'Éthique au début des années 80. Les choix médicaux ne sont plus le fait des seuls médecins lorsque sciences humaines et religions sont invitées à penser ces questions. Le débat éthique entre désormais à l'Assemblée Nationale et les situations médicales sont dès lors interrogées au regard de la loi.

Avec les progrès révolutionnaires des sciences de la vie et de la santé, l'humanité est en passe d'acquiescer une triple maîtrise bouleversante sur la procréation, sur l'hérédité, sur le système nerveux. Dans les finalités comme dans les modalités de la recherche, le destin de notre identité d'homme est désormais nettement en jeu. Les questions plus « classiques » d'éthique médicale (vérité au malade, traitements douloureux et/ou handicapants, secret médical, incertitude balance risque/bénéfice...) se trouvent amplifiées et/ou modifiées par le développement des sciences et des techniques. Toutes ces situations sont caractérisées par des conflits de valeurs et devoirs qui appellent un regard enrichi.

L'idée est venue d'élargir le questionnement et de confronter ces questions à la Torah.

Pourquoi la Torah ? Parce que ce livre, assorti des innombrables commentaires qui l'enrichissent depuis deux millénaires contient, au-delà de l'histoire du peuple hébreu, un code de lois porteur de valeurs éthiques et humaines. Ce sont ces valeurs qui ont permis au peuple juif de se perpétuer à travers les siècles, malgré les vicissitudes qu'il a connues. Au centre se situe

la valeur donnée à la vie : « Tu choisiras la vie ». Mais cette vie n'est pas qu'un principe biologique ou abstrait. Elle est rattachée à la personne dans son rapport à Dieu, à la transcendance, et est liée à l'observance de ses commandements.

C'est pourquoi à partir d'une idée de Fabienne Coscas-Sabban, membre du Haut Conseil de l'Alliance israélite universelle (AIU), l'AIU propose un cycle d'études intitulé :

A torah et à travers, Ouvertures bibliques pour professionnels de santé

Ce programme que le professeur Armand Abécassis supervise en collaboration avec le Docteur Michèle Levy Soussan, vise le rapprochement entre les textes bibliques et talmudiques et des situations d'ordre éthique que les participants peuvent rencontrer au cours de leur vie professionnelle.

A titre d'exemples :

La vie est-elle sacrée ou non ?

- la relation médecin/malade

Comment faire :

- Face aux choix de diagnostic prénatal et aux de décision d'interruption de grossesse

- Face à des demandes de grossesse dans des couples homosexuels

- Face à un refus de soins et au recours à des pratiques alternatives non scientifiquement fondées (EBM)

- Face à une demande (par le patient et/ou ses proches) de traitements jugés déraisonnables par le médecin, ou à l'opposé face à une demande d'euthanasie

- Face à une demande reconnue par la loi (sédation) heurtant la conscience du médecin

- Face aux annonces difficiles aux patients et/ou aux proches

- Face à la grande dépendance/handicap et au défaut de solidarité.

Une réflexion pourra être menée sur la pertinence des critères de choix :

- Face aux difficultés d'allocation des ressources rares (égalité/équité)

L'originalité de l'enseignement tient au caractère personnalisé, interactif et approfondi de la démarche.

L'originalité de l'enseignement tient au caractère personnalisé, interactif et approfondi de la démarche.

Personnalisé : Les candidats doivent être en situation de décideurs, c'est-à-dire disposer de l'autorité nécessaire pour opérer des choix dans l'organisation au sein de laquelle ils exercent. Ils doivent avoir une connaissance minimale du judaïsme afin de tirer profit de la formation dispensée. Lors de l'entretien préalable à leur admission, seront évoquées leur motivation, leur disponibilité, leur assiduité, leur capacité d'exposer une situation qui leur pose problème et qui servira peut-être de support à l'une des séances.

Interactif : Le corps enseignant examine les dossiers des candidats à l'automne 2016. Il prend ainsi connaissance du questionnement que chaque participant souhaite évoquer et peut dès lors élaborer le programme et le calendrier du cycle d'études. Il choisit les textes qui seront analysés à chaque séance en fonction du lien avec le sujet retenu. Il s'accorde sur le nom de l'enseignant qui animera chaque session, faisant circuler la parole pour rendre le temps de la rencontre riche et pertinent.

Approfondi : Il est prévu de programmer entre novembre 2016 et juin 2017, 8 séances de trois heures en soirée et deux séances communes aux trois cycles. La situation concrète posant problème, objet de la session, est exposée par l'auteur de la question, en préambule à l'étude de textes de la Torah ou du Talmud. Suit une discussion de groupe qui aboutit à un autre éclairage, à une autre manière d'appréhender la situation. Le but recherché est de permettre aux participants d'aborder avec un regard nouveau la question de départ, de faire sens, en respectant à la fois les ambitions de l'organisation et l'épanouissement des individus.



[à torah et à travers, Ouvertures bibliques pour professionnels de santé]

Un projet initié et dirigé par Fabienne Coscas-Sabban, membre du Haut Conseil de l'Alliance israélite universelle. Armand Abécassis, directeur des Études juives de l'Alliance israélite universelle, en est le référent académique. Raymond Danziger, président de la Fondation Martin Buber, est conseiller.

Intervenants pressentis :

Armand Abécassis
Michaël Azoulay
Yann Boissière
Daniel Epstein
Philippe Haddad
Delphine Horvilleur
Olivier Kauffmann
Jacky Milewski
Claude Riveline
José-Alain Sahel
Claude Sultan
Aby Weingort
Mickaël Wygoda
Shmuel Wygoda

